



Les droits sur la Colocation de 3 personnes

Par **Musiquo42**, le **13/06/2014 à 21:23**

Bonjour , mon fils et ma fille souhaiteraient faire de la colocation avec une amie commune, peut on louer un appartement 2 chambres et l'une des 3 personnes dormiraient sur le canape? Auront ils droit a l'apl ?

Par **Lag0**, le **14/06/2014 à 10:34**

Bonjour, Pour ce qui est du droit de louer, vous faites bien comme vous voulez ! La façon dont les personnes couchent ne regardent qu'elles... Concernant le droit à l'APL, là c'est plus compliqué, ce type d'allocation n'étant versé qu'aux locataires d'un logement conventionné et sous condition de ressources. Voir <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F12006.xhtml>